

Département territorial de
médecine familiale de Montréal



Activités médicales particulières disponibles par RLS

AMP disponibles à partir du 1^{er} mars 2025
Le nombre d'AMP peut changer sans préavis

Table des matières

RLS Ahuntsic - Montréal-Nord.....	2
RLS Nord de l'Île - Saint-Laurent.....	3
RLS Petite-Patrie – Villeray	4
RLS Faubourgs - Plateau-Mont-Royal - Saint-Louis-du-Parc.....	5
RLS Verdun - Côte Saint-Paul - Saint-Henri - Pointe-Saint-Charles	6
RLS Regroupement de territoires de CLSC Mercier-Ouest – Rosemont et Territoire de CLSC de Hochelaga	7
RLS Saint-Léonard - Saint-Michel	8
RLS Rivière-des-Prairies - Anjou - Montréal-Est	9
RLS Côte-des-Neiges - Métro - Parc-Extension.....	10
RLS Côte-Saint-Luc - NDG - Montréal-Ouest	11
RLS Dorval - Lachine – Lasalle.....	12
RLS Pierrefonds - Lac Saint-Louis.....	13

RLS Ahuntsic - Montréal-Nord

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD, *	Non		
Soins post aigus (SPA)*	Oui	Notre-Dame-de-la-Merci	1 X 6 h
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC Montréal-Nord	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	CLSC Ahuntsic CLSC Mtl-Nord GMF communauté Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non	Uniquement dans cliniques situées dans les codes postaux H1H et H1G	
SRV en GMF-AR (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Oui	Établissement de détention de Montréal	2 X 6 h
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Oui	GMF-U Montréal-Nord	1 X 6 h
- Hôpital de jour	Oui	Notre-Dame-de-la-Merci	1 X 6 h
- Pédiatrie sociale	Oui	Centre de pédiatrie sociale Mtl-Nord	2 X 6 h
- Hôpital de jour	Oui	Notre-Dame-de-la-Merci	1 X 6 h

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Nathalie Zan

nathalie.zan.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Nord de l'Île - Saint-Laurent

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Pavillon Albert-Prévost Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal	1 X 6 h 1 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Non		
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC St-Laurent	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Oui	Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal	1 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
SRV en GMF-AR (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal (gériatrie)	1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Oui		1 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Oui	GMF-U Sacré-Cœur	1 X 6 h

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Rita Tan

rita.tan.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Petite-Patrie – Villeray

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD*	Non		
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC Villeray CLSC Petite-Patrie	1 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	CLSC GMF GMF-R Cliniques	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
SRV en GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital Jean-Talon (gériatrie)	1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dr Ba Long Nguyen

ba.long.nguyen.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Faubourgs - Plateau-Mont-Royal - Saint-Louis-du-Parc

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	CHUM Hôpital Notre-Dame	2 X 12 h 1 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	CHSLD Armand-Lavergne CHSLD Jean-de-la-Lande CHSLD Jeanne-Mance - anciennement <i>Manoir de l'âge d'Or</i> (Unité de vie santé mentale) CHSLD Bruchési	1 X 6 h 1 X 6 h 1 X 6 h 1 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Oui	Villa Medica Centre de réadaptation en dépendance de Montréal	2 X 6 h 1 X 6 h
SAD (incluant soins palliatifs) *	Oui	CLSC St-Louis-du-Parc CLSC Plateau-Mont-Royal	2 X 6 h 2 X 6 h
Soins palliatifs en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
SRV en GMF-R (dont 3 heures défavorables)***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Oui	CHUM (toxico) Hôpital Notre-Dame (SAPA)	1 X 6 h 1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Oui	Clinique Relais	1 X 6 h
- Santé publique	Oui		1 X 6 h

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Christina Ychi Duong

christina.duong.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Verdun - Côte Saint-Paul - Saint-Henri - Pointe-Saint-Charles

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui		2 X 6 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	En fonction des besoins (AMP mixtes seulement)	Illimité
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Non		
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
SRV en GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		
- Pédiatrie sociale	Oui		1 X 6 h

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dr Jean-Pierre Villeneuve

jean-pierre.villeneuve.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Regroupement de territoires de CLSC Mercier-Ouest – Rosemont et Territoire de CLSC de Hochelaga

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Institut universitaire en santé mentale de Montréal	2 X 6 h
Soins en hébergement, CHSLD *	Oui	CHSLD Robert Cliche CHSLD Polonais Marie-Curie-Sklodowska	Illimité selon les besoins
Soins post aigus (SPA) *	Non		
Réadaptation	Non		
SAD *	Non		
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Oui	Hôpital Santa Cabrini Ospedale	2 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
SRV en GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Oui	Code postal du territoire CLSC Hochelaga	1 X 6 h
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital Santa Cabrini Ospedale Institut universitaire en santé mentale de Montréal	11 X 6 h 2 X 6 h
Obstétrique en établissement	Oui	Hôpital Maisonneuve-Rosemont	1 X 6 h
Autre ***			
- CDAR	Oui	Code postal du territoire CLSC Hochelaga-Maisonneuve	1 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Oui	GMF-U du CLSC Hochelaga-Maisonneuve	1 X 6 h
- Toxicomanie	Oui	GMF-U du CLSC Hochelaga-Maisonneuve GMF-U Maisonneuve-Rosemont	1 X 6 h 1 X 6 h

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

† *Veillez vérifier la disponibilité avec la chef de table locale*

* *Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.*

** *AMP 12 heures*

*** *Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ*

Chef de table locale : contactez le DTMF

RLS Saint-Léonard - Saint-Michel

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) <i>possibilité d'écrire plusieurs sites</i>	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	Possibilité de faire des AMP dans les CHSLD de RLS Mercier-Ouest/Rosemont. Contactez le DTMF	à valider
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC St-Michel	4 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	CLSC St-Léonard et St-Michel GMF communauté Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
SRV en GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Oui	Possibilité de faire des AMP de soins de courte durée à l'Hôpital Santa Cabrini Contactez le DTMF	à valider
Obstétrique en établissement	Oui	Possibilité de faire des AMP en obstétrique à HMR. Contactez le DTMF	à valider
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Oui	Possibilité de faire des AMP en toxicomanie dans le territoire de CLSC Hochelaga. Contactez le DTMF	à valider

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : contactez le DTMF

RLS Rivière-des-Prairies - Anjou - Montréal-Est

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	CHSLD Marie-Victorin	Illimité selon besoin actif
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC Mercier-Est - Anjou CLSC Rivière-des-Prairies CLSC Est-de-Montréal	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	Inclus dans SAD général	
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	Uniquement dans cliniques situées dans les codes postaux H1A, H1B, H1C, H1E, H1L	2 X 12 h
SRV en GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Oui	Possibilité de faire des AMP de soins de courte durée à l'Hôpital Santa Cabrini. Contactez le chef de table du RLS Rivière-des-Prairies/Anjou/Montréal-Est	2 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Oui		1 X 6 h
- Centre de détention	Oui	Il est nécessaire de valider le besoin avec la cheffe de table du RLS Ahuntsic/Montréal-Nord	À valider
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

[†] Veuillez vérifier la disponibilité avec le chef de table locale

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dr Maxime Tétreault

maxime.tetreault2.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Côte-des-Neiges - Métro - Parc-Extension

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Non		
Soins en hébergement, CHSLD *	Oui	Manoir de l'âge d'or - CHSLD Manoir de l'âge d'or - DI/TSA	1 X 6 h 2 X 6 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Oui	IRGLM** Centre de réadaptation Guimont (Laval - entente spéciale)	2 X 12 h 1 X 6 h
SAD *	Oui	CLSC Parc-Extension CLSC Métro	3 X 6 h 2 X 6 h
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Non		
- en établissement *	Oui	Hôpital général juif Hôpital général de Montréal Hôpital St. Mary	2 X 6 h 1 X 12 h 1 X 12 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
SRV en GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital général juif Hôpital général de Montréal (UHB)	4 X 6 h 1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Oui	CLSC Côte-des-Neiges	3 X 6 h
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Oui	Herzl	1 X 6 h

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

[†] Veillez vérifier la disponibilité avec le chef de table locale

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Amélie Desjardins-Tessier amelie.desjardins-tessier.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

RLS Côte-Saint-Luc - NDG - Montréal-Ouest

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence	Oui	Hôpital Royal-Victoria (Glen)	2 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Non		
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC Benny-Farm CLSC René-Cassin	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	CLSC René-Cassin	1 X 6 h
- en établissement *	Non		
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	GMF Cliniques communauté	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Oui	CLSC René-Cassin	1 X 12 h
SRV en GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Non		
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter le chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dr Michael Kalin

michael.kalin.med@ssss.gouv.qc.ca

RLS Dorval - Lachine – Lasalle

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Hôpital LaSalle	3 X 6 h 1 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	CHSLD Lachine	1 X 12 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	SAD - CLSC Dorval-Lachine SAD - CLSC LaSalle La Maison d'Esther	Illimité Illimité 1 X 12 h
Soins palliatifs *	Oui	CLSC Dorval-Lachine	2 X 6 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui	GMF communauté Cliniques communautaires	Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
SRV en GMF-R (dont 3 heures défavorables)***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital LaSalle	3 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

[†] Veillez vérifier la disponibilité avec la chef de table locale

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Hélène Daniel

helene.daniel.comtl@ssss.gouv.qc.ca

RLS Pierrefonds - Lac Saint-Louis

AMP admissibles	AMP Disponibles	Site(s) (si requis) possibilité d'écrire plusieurs sites	Nb de blocs disponibles
Urgence *	Oui	Hôpital général du Lakeshore	1 X 6 h 2 X 12 h
Soins en hébergement, CHSLD*	Oui	Selon les besoins	3 X 6 h 1 X 12 h
Soins post aigus (SPA)*	Non		
Réadaptation *	Non		
SAD *	Oui	CLSC de Pierrefonds CLSC du Lac-St-Louis	Illimité
Soins palliatifs *			
- à domicile *	Oui	CLSC de Pierrefonds CLSC du Lac-St-Louis	2 X 6 h 1 X 12 h
- en établissement *	Oui	Hôpital général du Lakeshore	1 X 12 h
Inscription et suivi clientèle 250 patients (GAMF, LE 304, LE 321)	Oui		Illimité
Inscription et suivi clientèle 500 patients (dont 250 GAMF, LE 304, LE 321) **	Non		
SRV en GMF-R (dont 3 heures défavorables) ***	Non		
Soins de courte durée en établissement	Oui	Hôpital général du Lakeshore	1 X 6 h
Obstétrique en établissement	Non		
Autre ***			
- CDAR	Non		
- Centre de détention	Non		
- Itinérance	Non		
- Toxicomanie	Non		

Attention : le nombre de blocs d'AMP disponibles peut changer sans préavis

Veillez noter que les blocs d'AMP en établissement sont conditionnels à l'octroi de privilèges décernés par le Comité des titres des établissements concernés

Les AMP mixtes impliquent obligatoirement la prise en charge de 250 patients

* Il est possible de demander des AMP simples (12 heures) si le nombre de blocs disponibles le permet ET sous certaines conditions. Veuillez contacter la chef de table locale.

** AMP 12 heures

*** Sous réserve d'approbation du comité paritaire MSSS-FMOQ

Chef de table locale : Dre Marie-France Giron

mfgiron@ssss.gouv.qc.ca